

Londres répond sèchement à Macron

Article rédigé par *Sputnik news*, le 12 juin 2021

Source [Sputnik news] En réaction à la déclaration faite par Emmanuel Macron sur le fait que «rien n'est renégociable» concernant la situation post-Brexit en Irlande du Nord, le chef de la diplomatie britannique a martelé ce 11 juin que l'unité du Royaume-Uni n'était «pas négociable», «qu'elle soit territoriale, constitutionnelle» ou économique.

En répondant à la fermeté affichée par Emmanuel Macron concernant les dispositions post-Brexit [pour l'Irlande du Nord](#), la diplomatie britannique a déclaré ce 11 juin que l'intégrité du royaume n'était pas négociable.

«Nous ne négocions ou ne marchandons pas l'intégrité du Royaume-Uni, qu'elle soit territoriale, constitutionnelle ou qu'il s'agisse de l'intégrité économique du Royaume-Uni, ce n'est pas sur la table, ce n'est pas négociable», a déclaré sur Sky Le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab.

Selon lui, l'UE devrait être «moins puriste, plus pragmatique et plus flexible» sur la question, ajoutant que l'approche du bloc envers cette question «est un risque pour l'accord du Vendredi saint [accord de Belfast ou accord de paix pour l'Irlande du Nord, ndlr]».

«La balle est dans le camp de l'UE par rapport à cela», a-t-il ajouté.

L'Union européenne a prévenu le 9 juin, lors d'une réunion, qu'elle réagirait fermement au manque de respect des engagements post-Brexit pris par le Royaume-Uni. Le gouvernement britannique et l'UE ne sont arrivés à aucune percée sur les dispositions commerciales qui ébranlent la paix en Irlande du Nord. En cas de décision «unilatérale», Bruxelles a promis une riposte rapide.

Le lendemain, Emmanuel Macron a lancé à Paris que «rien n'est renégociable». Si «on ne sait pas respecter» un accord, «alors ça veut dire que plus rien n'est respectable».

Il n'est «pas sérieux de vouloir revoir au mois de juillet ce qu'on a finalisé après des années de débats et de travail», conclut-il.

Le Royaume-Uni a appelé Bruxelles à trouver un accord à ce sujet avant le 12 juillet 2021.

Après la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne début 2021, certaines marchandises dont les produits à base de viande expédiées de Grande-Bretagne [vers l'Irlande du Nord](#) font l'objet de contrôles douaniers, conformément aux dispositions prévues par l'accord sur le Brexit.

Cependant, les contrôles ont conduit à [la montée des tensions](#) entre les différentes communautés de l'île. Les unionistes refusent un traitement différent d'avec le reste du Royaume-Uni.

Face à la colère des unionistes, Londres avait déjà repoussé unilatéralement la période d'adaptation pour

certains contrôles jusqu'au mois d'octobre, notamment pour l'agroalimentaire. Cette décision avait amené la Commission européenne à lancer une procédure d'infraction.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

12/06/2021 06:00